

COMPTE RENDU CTL du 3 juillet 2017

Service Publicité Foncière Bx 2

3 formules d'horaires variables sont proposées au vote des agents du service. Début de chaque plage variable : 7h00, ou 7h15 ou 7h30.

À la question des élus de la CGT, la direction précise que lorsque cela est possible sur le site, ces 3 horaires peuvent être proposés au vote des agents.

Elle ajoute que les modalités et conditions d'organisation d'un nouveau vote des agents souhaitant modifier leurs horaires ne sont pas précisées dans la note. Ainsi un seul agent peut-il demander une nouvelle consultation ??

VOTE : Abstention à l'unanimité des élus des personnels.

COMMENTAIRE DES ELUS CGT :

Nous invitons les collègues à solliciter auprès de leur chef de service l'organisation d'un nouveau vote au sein de leur service s'ils souhaitent un changement de module horaire.

Seul le vote majoritaire des agents permettra au CTL d'entériner ou non le changement demandé.

Merci de nous faire remonter les difficultés ou opposition rencontrées.

&&&

Horaires variables Direction :

Suite à l'arrivée à Mériadeck des agents du pôle fiscal, une nouvelle consultation est organisée par la direction.

Or, seuls 2 modules sont proposés au vote des agents. La DRFiP exclut de la consultation un début de plage variable à 7h00.

À la question des élus CGT, la direction indique, que compte tenu des exigences qu'impose la sécurité de l'immeuble, cela n'est pas possible en raison de l'amplitude horaire des horaires de travail du gardien !!

Que nenni ! On se moque de nous ? En quoi l'amplitude horaire de travail du gardien augmenterait si la plage variable du soir s'arrête plus tôt ?

En fait il semblerait (mais sous toutes réserves... d'usage), que certains « agents » de la direction terminant leur journée de travail bien plus tard que l'ensemble des agents, il est indispensable d'assurer la sécurité des locaux jusqu'au départ du dernier....

No comment ?!

VOTE : Abstention à l'unanimité

&&&

MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA TRESORERIE DE LANGON

Que peut-on ajouter sur le sujet désormais récurrent des réductions d'horaires d'ouverture au public, qui mène inexorablement à la fermeture progressive de nos services ... ?

Depuis maintenant plusieurs années la direction locale propose la réduction des horaires pour pallier le manque d'effectifs dans les postes et services.

Après avoir fermé le mercredi en 2013, puis le lundi en 2015, la trésorerie de LANGON sera désormais fermée le vendredi à partir du 1^{er} septembre 2017.

Plus que 2 jours avant fermeture définitive !!!

Pour la CGT la preuve est faite que la réduction des horaires d'ouverture n'est qu'une fausse solution puisque le poste, bien que pourvu des emplois prévus au TAGERFIP, manque de moyens en effectif pour assurer ses missions.

Reposons-nous quelques questions :

Comment peut-on rester un service public sans se préoccuper du public ? Sans le public quelle est notre légitimité, quel est le sens de nos missions ? Supprimer les agents, limiter le service public, fermer les guichets... La CGT ne peut décidément pas se satisfaire de cette conception du « service sans public ».

VOTE : CONTRE CGT, SOLIDAIRES, FO, CFDT

&&&

RESTRUCTURATION DES SECTEURS D'ASSIETTE DU SIP DE LANGON ET D'ARCACHON

SIP D ARCACHON

Situation actuelle : 3 secteurs d'assiette assurant l'assiette de l'IR/TH ainsi que la mission foncière.

Proposition de la direction : 2 secteurs d'assiette et 1 secteur foncier

SIP DE LANGON

Situation actuelle : 2 secteurs d'assiette assurant l'assiette de l'IR/TH ainsi que la mission foncière.

Proposition de la direction : 1 secteur d'assiette.

La fusion juridique interviendra au 01/01/2018 mais la nouvelle organisation sera mise en place au 01/09/2017.

La réorganisation se fera à effectifs constants.

En ce qui concerne la mission foncière, la direction nous a indiqué que toute latitude était laissée au chef de centre pour son calibrage, à charge pour lui de redéployer des emplois s'il le juge nécessaire.

Une fois de plus cette réorganisation est impulsée par la direction pour essayer d'apporter des réponses aux moyens contraints !

Une fois de plus la direction fait passer en force ses projets en laissant la responsabilité aux chefs de service et aux agents de réaliser leurs missions le mieux possible dans les pires conditions.

VOTE : CONTRE : CGT / SOLIDAIRES / FO
ABSTENTION : CFDT

&&&

Création Brigade Nationale d'Intervention cadastrale :

Le CTL a entériné la création de l'antenne de Bordeaux de la Brigade Nationale d'Intervention Cadastrale.

VOTE : CONTRE : CGT SOLIDAIRES FO
ABSTENTION : CFDT

&&&

Fusion SIP Sud-est/Nord Est et Pessac/Talence :

À compter du 1^{er} janvier 2018, ces SIP seront fusionnés. La direction considère que ces fusions sont envisagées compte tenu de la taille « modeste » de ces services.

Excusez du peu, ces restructurations concernent respectivement 52 et 57 agents de catégorie A, B et C.

Une fois de plus la direction est prête à utiliser toutes les argumentations y compris les plus saugrenues pour tenter de justifier ces projets qui n'ont pour but que d'anticiper les suppressions d'emplois à venir.

VOTE : CONTRE à l'unanimité des élus.

&&&

Fusion SIE Mérignac/Le Bouscat :

Mêmes causes, mêmes effets, cette fusion aura lieu à la date du 1^{er} janvier 2018.

La direction n'est pas en capacité, aujourd'hui, d'établir un bilan des fusions de SIE déjà opérées dans notre département (Cenon)...

L'ensemble des OS a voté contre ce projet de fusion.

Points soumis pour information

Mouvement des géomètres.

Compte tenu des affectations au sein du PTGC de Bordeaux, Libourne ou La Réole, le mouvement des géomètres n'est plus inscrit à l'ordre du jour. Le point de ce CTL ne concerne qu'une information de l'affectation du seul géomètre affecté ALD sans Résidence sur le PTGC de Libourne.

Fusion des SIP de Bordeaux Centre et Amont

Ce point sera soumis à avis au CTL du 07/09/2017

Fusion des SIE de La Réole et Langon

Les organisations syndicales ont déposé les pétitions signées par les usagers du Sud Gironde (244 signatures recueillies en 1 seul jour) et ont lu une déclaration intersyndicale jointe en annexe.

La direction a confirmé cette fusion et reste sourde à la demande des agents, des usagers et des élus locaux !!

Chacun jugera...

Transfert de la mission recouvrement de la Trésorerie de Créon :

Le projet de spécialisation de la trésorerie de Créon est soumis à la validation de la direction générale en septembre 2017.

La spécialisation amènera les contribuables à se déplacer au SIP de CENON, LIBOURNE ou LA REOLE.

Cette trésorerie mixte qui compte aujourd'hui 1 comptable et 5 agents risque de se retrouver rapidement après cette spécialisation en dessous du seuil jugé critique par la direction pour rester viable !

À suivre,,,

Nouveau dispositif d'organisation des commissions des impôts directs et taxes sur le chiffre d'affaires.

La compétence de cette commission relevant de la division du contrôle fiscal prendre en charge les dossiers des départements 33, 24 et 47. Le secrétariat adjoint assuré par un agent de cette division sera renforcé par l'affectation d'un second agent sur cette mission.

DEMENAGEMENT DU DEPARTEMENT INFORMATIQUE

Le départ des informaticiens de la DISI vers la Cité est fixé fin 2017.

Les locaux déjà vacants à ce jour vont être réaménagés en salle de réunion/formation modulable au 1er trimestre 2018.

Les bureaux actuellement occupés seront affectés au Centre Service Ressources Humaines (CSRH) au 01/01/2019.



DGFIP 33



Comité technique local du 3 juillet 2017

Monsieur le Président du Comité technique local,

Les organisations syndicales du département, dénoncent et s'opposent à la fusion des SIE de La REOLE et LANGON au 1^{er} janvier 2018, décidées localement dans le cadre de l'Adaptation des Structures et du Réseau.

Cette réorganisation n'est pas acceptable car elle réduit l'action publique en fermant des services alors que les citoyens en manifestent le besoin dans un contexte économique et social dégradé.

Nous vous remettons aujourd'hui des pétitions signées par les usagers des services de LANGON et LA REOLE le 29 mai 2017,

La quasi-totalité d'entre eux a approuvé notre démarche et manifesté son soutien.

Nous avons également informé les élus locaux de votre projet.

Les élus de la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde et la ville de La Réole ont matérialisé leur opposition en adoptant des motions dans lesquelles ils refusent de considérer la fermeture de nos services « *comme une fatalité et souhaitent faire entendre leur voix auprès des décideurs* ».

Nous vous demandons de prendre en considération les effets néfastes sur le service public de proximité, pour les citoyens et les agents et de renoncer à votre projet.